

Outrage à gendarmes : pour Tostain, seulement 150 euros !



Le patron de presse Christophe Tostain a bénéficié de la clémence des magistrats lyonnais, au moment où les Gilets jaunes sont très lourdement condamnés pour des infractions moins graves.

Sale temps pour les gendarmes et policiers ! Car si le jugement correctionnel rendu dans l'affaire Tostain fait jurisprudence, les menaces et outrages aux forces de l'ordre seront désormais passibles de 150 euros de dommages. C'est en effet la somme accordée par le tribunal correctionnel de Lyon aux quatre gendarmes venus secourir la compagne de Christophe Tostain, PDG du Dauphiné Libéré, le 4 mars 2018 à Tassin-La-Demi-Lune, dans la banlieue de Lyon. Dès l'ouverture de la porte, le PDG du Dauphiné Libéré Christophe Tostain avait

insulté les gendarmes en ces termes : « sales cons, je connais le colonel X. Je vais vous faire monter en enfer ». Puis Christophe Tostain avait pris en photo les quatre gendarmes.

<https://ripostelaique.com/9-mois-de-prison-avec-sursis-requis-contre-tostain-patron-du-dauphine-libere.html>

La présidente du tribunal correctionnel de Lyon n'a même pas suivi le minimum « syndical » et de complaisance demandé par le procureur de la République lors de ses réquisition (pour mémoire 9 mois de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende). Le délibéré de la juridiction de Lyon condamne le PDG du quotidien régional Le Dauphiné Libéré, Christophe Tostain, à six mois de prison avec sursis pour « violences sur conjointe » et « outrages » à l'encontre de gendarmes... Le tribunal correctionnel de Lyon l'a aussi condamné à une amende de 4 000 euros, en précisant que sa peine sera inscrite à son casier judiciaire. Et pour l'outrage et les menaces vis à vis des gendarmes, le citoyen Tostain devra verser la très modique somme de 150 euros à chacun des quatre gendarmes qu'il a outragés.

Une peine très inférieure aux réquisitions du parquet qui avait réclamé à l'audience d'avril dernier , neuf mois de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende. En avril, le parquet de Lyon avait rappelé les faits en ces termes : « Le 4 mars 2018, une femme se présente à la gendarmerie de Tassin-la-Demi-Lune (métropole de Lyon), affirmant que M. Tostain l'a frappée. Elle revient à son domicile avec quatre gendarmes. Ces derniers trouvent alors M. Tostain, PDG du quotidien depuis 2013, fortement alcoolisé, menaçant, les prenant en photos et lançant notamment : « sales cons, je connais le colonel X. Je vais vous faire monter en enfer ».

Lors de son procès, Christophe Tostain, 48 ans, a changé sa stratégie de défense et a reconnu l'ensemble des faits en se disant « extrêmement honteux ». Son avocat, Me Yves Sauvayre avait plaidé pour que son éventuelle condamnation ne soit pas

inscrite à son casier, demandant à ce qu'il soit traité comme un « justiciable lambda » et non comme un patron. La femme agressée ne s'était finalement pas constituée partie civile et n'était pas présente à l'audience.

Une sanction qui semble en total décalage avec les lourdes condamnations dont sont victimes les Gilets jaunes.

Francis GRUZELLE

Carte de Presse 55411

Lire aussi ces articles qui constituent un complément d'information :

<https://ripostelaique.com/le-proces-du-patron-du-dauphine-libere-renvoye-a-une-3e-audience.html>

<https://ripostelaique.com/le-patron-du-dauphine-libere-juge-pour-violences-et-outrage-le-24-septembre.html>

<https://ripostelaique.com/le-patron-du-dauphine-libere-sera-juge-pour-violences-le-28-mai.html>

<http://www.lareference-paris.com/485>

<https://ripostelaique.com/ardeche-le-maire-dannonay-interdit-l-islamiste-integrisme-omar-erkat.html>

<https://fr.blastingnews.com/societe/2018/05/meurtres-en-serie-a-marseille-des-kalachnikov-lyonnaises-002599045.html>

<https://ripostelaique.com/a-frejus-un-clando-tunisien-viole-une-sexagenaire-dans-un-parc-public.html>

<https://ripostelaique.com/il-y-a-3-ans-herve-cornara-etait-decapite-par-un-islamiste.html>

<https://ripostelaique.com/que-faire-des-460-enfants-soldats-de-daech-a-leur-retour-en-france.html>

<https://ripostelaique.com/le-recul-du-gouvernement-dans-la-lut>

[te-contre-le-terrorisme.html](#)

<https://ripostelaique.com/quand-la-france-sera-t-elle-debarrassee-du-faux-psychiatre-egyptien-omar-erkat.html>